

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL de MAUBEC
VENDREDI 19 MARS 2010
18H30

Absents excusés : J.L. BOQUIS (Pouvoir à F.MASSIP), A.CAHOUR (Pouvoir à R.VALENTINO), F.GUIGOU (Pouvoir à C.SANCHES), C.TETELAIN, P.THIEBLEMONT

Secrétaire de séance : A.BARNOUIN

• **Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2010**

Adopté à l'unanimité

1. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2009 VILLE

Dépenses de fonctionnement : 1 270 339,79

Recettes de Fonctionnement : 1 396 052,34 + 80 271,28 (Résultat 2008)

Dépenses d'Investissement : 1 139 963,77 + 59 716,56 (Résultat 2008)

Recettes d'Investissement : 587 214,46

Restes à Réaliser : Dépenses d'Investissement : 622 000,00

Recettes d'Investissement : 1 052 165,00

Affectation du résultat : 207 983,83 en section d'investissement

Adoptés à l'unanimité

2. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2009 ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement : 79 499,40

Recettes de Fonctionnement : 147 705,10

Dépenses d'Investissement : 173 016,31

Recettes d'Investissement : 116 549,42 + 32 968,64 (Résultat 2008)

Restes à Réaliser : Dépenses d'Investissement : 1 886 500,00

Recettes d'Investissement : 1 984 000,00

Affectation du résultat : 68 205,70 en section d'investissement

Adoptés à l'unanimité

3. Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2009 CAMPING

Dépenses de fonctionnement : 63 261,12

Recettes de Fonctionnement : 82 073,82 + 32 297,29 (Résultat 2008)

Dépenses d'Investissement : 25 590,60 + 9 971,33 (Résultat 2008)

Recettes d'Investissement : 26 138,00

Restes à Réaliser : Dépenses d'Investissement : 0

Recettes d'Investissement : 0

Affectation du résultat : 45 610,00 en section d'investissement

5 499,99 en section de fonctionnement

Adoptés à l'unanimité

4. Vote des SUBVENTIONS 2010

ASSOCIATIONS	2010
COMITE DES FETES	22 000,00
MAUBEC LOISIRS CULTURE	5 300,00
Subvention association	2 900,00
Subvention bibliothèque	2 400,00
O.M. LUBERON	4 850,00
FEUILLES D'AUTOMNE	1 620,00
LA PROTECTRICE	300,00
USEP - Coop. Scolaire MAUBEC	6 600,00
Subvention association	1 800,00
Subvention classes transplantées	4 800,00
Coop. Scolaire COUSTELLET	2 400,00
Subvention association	800,00
Subvention classes transplantées	1 600,00
P. D'ELEVES COUSTELLET	500,00
CANTINE MAUBEC	1 495,00
PATRIMOINE	2 000,00
ASSOCIATION DEPORTES	50,00
SAPEURS POMPIERS Vse	50,00
MISSION LOCALE DU LUBERON	620,00
Comité FNACA	130,00
BIBLIOTHEQUE PEDAGOGIQUE	57,00
OGEC SAINT-CHARLES	144,00
PEINDRE A MAUBEC	350,00
RETRO SIMCA-CLUB	350,00
LE BOUTEILLER	400,00
A.E.E.A	400,00
BOULE SAINT-PIERRE	350,00
LA STRADA	550,00
PREVIGRELE	305,00
Ass. Dptale FEUX DE FORETS	400,00
PREVENTION ROUTIERE	150,00
ADMR MAUBEC	2 000,00
GECKO	800,00
CULTURE AU SOLEIL	1 000,00
TOTAL	55 171,00
CCAS	11 000,00
TOTAL	66 171,00
CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	
AVEC	3 095,00
UFOLEP Villages sport	5 964,00
FER A CHEVAL	2 668,00
CLSH OPPEDE	1 164,00
MAUBEC LOISIRS CULTURE	194,00
TOTAL	79 256,00

Vote à l'unanimité

5. EMPRUNTS station d'épuration et réseau de transfert

Pièce N° 8

Après avoir consulté 3 organismes bancaires, DEXIA, Crédit Agricole, et Caisse d'Épargne PAC, le Maire propose après avoir obtenu l'accord des Communes de Cabrières d'Avignon, Oppède et Robion de retenir les propositions de la Caisse d'Épargne (Taux les plus bas).

Prêt Investissement :	740 000 €	20 ans	4,09%
Prêt relais TVA :	337 000 €	1 an	1,72%
Prêt relais subventions :	979 000 €	2 ans	2,10%

Vote à l'unanimité

6. Convention Conseil Général de Vaucluse pour la gestion du domaine routier départemental ou communal en continuité du réseau départemental

Cette convention permet d'établir avec précision, les rôles et compétences de la Commune et du Département dans le domaine routier départemental.

Vote à l'unanimité

7. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration

Pièce N° 10

Le montant du marché de travaux étant connu, il est nécessaire de modifier par avenant le marché de maîtrise d'œuvre (SOGREAH) comme convenu dans le CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières) du marché initial.

Marché de maîtrise d'œuvre initial : 75 200,00 € HT

Marché de maîtrise d'œuvre modifié : 83 408,40 € HT

Vote à l'unanimité

8. Modification tarifs camping municipal

- Animaux : 1 € au lieu de 2 €
- Réduction de 10% au-delà de la 4^{ème} semaine dans la même saison sur tous les tarifs camping et mobil-home.

Vote à l'unanimité

Le Maire lève la séance à 19H45